



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT
D'UN ARCHITECTE
ANNEXE I

I. DIPLOME ET FORMATION :

- Diplôme d'architecte ou équivalent délivré par un Etablissement Etatique ou ayant une équivalence officielle dudit diplôme ;

II. COMPETENCES REQUISES :

- Avoir des connaissances approfondies dans le domaine d'architecture et d'urbanisme ;
- Maîtriser les logiciels AUTOCAD, ARCHICAD, PHOTOSHOP,... ;
- Maîtriser les textes législatifs et réglementaires en matière d'urbanisme ;
- Avoir un bon niveau rédactionnel en arabe et en français.

III. QUALITES PROFESSIONNELLES :

- Etre dynamique, motivé et sérieux,
- Avoir un esprit de synthèse et d'initiative ;
- Avoir une grande capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- Etre disponible et avoir un sens de mobilité dans le travail.

IV. DESCRIPTION DU POSTE :

- Elaborer et assurer le suivi des documents d'urbanisme ;
- Elaborer et assurer le suivi des études spécifiques et de restructuration ;
- Participer à la numérisation des documents d'urbanisme homologués ;
- Assister aux réunions des commissions techniques ;
- Assurer l'instruction des dossiers relatifs aux projets de construction, de lotissement, de morcellement et de création de groupements d'habitation ;
- Effectuer des visites sur place, pour les dossiers nécessitant une vérification sur le terrain ;
- Effectuer les contrôles des chantiers, ...;

V. DOSSIER DE CANDIDATURE :

Toute candidature doit être accompagnée de:

- Une demande manuscrite accompagnée d'un CV ;
- Une copie du diplôme (reconnu par l'Etat) ;
- Une copie de la CNIE ;
- L'attestation d'équivalence pour les diplômes délivrés par des institutions étrangères / privées ;
- L'autorisation de participation au concours concernant les candidats fonctionnaires ou employés exerçant dans le secteur public.

VI. ENVOI DES CANDIDATURES :

Les dossiers doivent être déposés au bureau d'ordre de l'Agence Urbaine de Béni-Mellal ou envoyés par courrier postal à son siège : Boulevard Hassan II, Quartier Administratif, BP 569 Béni-Mellal 23.000 Maroc, au plus tard le 30/01/2026 à 16h30mn.

